

Concrete Work – PPE Fatality File – French



Le Visage de l'Employé est Heurté par des Débris et ses Yeux sont Blessés

Le 31 mars 2011, vers 2 h 30, l'employé no 1 coupe du béton à l'aide d'un outil électrique sans porter la protection faciale ou oculaire requise. Alors qu'il coupait le béton, un morceau de béton s'est brisé et a été éjecté. Le débris l'a frappé au visage juste en dessous de son œil gauche, provoquant une contusion au visage et une coupure à l'arcade sourcilière. L'employé n° 1 a été transporté dans un centre médical où il a été soigné, puis hospitalisé.

Source : *Osha.gov/*